

Coopération transfrontalière au titre de l'IEVP – Programme Pologne-Belarus-Ukraine

Dotation totale: 186,201 millions d'euros

Régions éligibles:

Pologne: Bialostocko-suwalski, Ostrolecko-siedlecki, Bialskopodlaski, Chelmsko-zamojski, Krosniensko-przemyski (régions limitrophes: Lubelski, Rzeszowsko-tarnobrzieski, Lomzynski)

Belarus: voblasts de Hrodna et de Brest, partie occidentale du voblast de Minsk [districts de Miadel, Vileika, Molodechno, Volozhin, Stolbtsy, Niesvizh et Kletsk] (régions limitrophes: partie orientale du voblast de Minsk, voblast de Gomel)

Ukraine: oblasts de Volynska, Lvivska et Zakarpatska (régions limitrophes: oblasts de Rivnenska, Ternopilska et Ivano-Frankivska).

Autorité de gestion: ministère du développement régional de la République de Pologne

L'objectif du programme **CTF-IEPV PL-BY-UA** est d'améliorer la situation économique, sociale et environnementale dans la zone couverte par le programme, dans le contexte de frontières sûres, grâce à des contacts renforcés entre les partenaires des deux côtés des frontières.

Priorités du programme:

- 1. Renforcer la compétitivité de la zone frontalière:** amélioration des conditions susceptibles de stimuler l'esprit d'entreprise; développement du tourisme et amélioration de l'accès à la région.
- 2. Améliorer la qualité de vie:** protection de l'environnement naturel dans la région frontalière et frontières efficaces et sûres.
- 3. Établir des réseaux et promouvoir la coopération entre les personnes:** renforcement des capacités de coopération transfrontalière régionales et locales et encouragement des initiatives des communautés locales.